

Aperçu sur le schéma de la croissance démographique en Algérie

Résumé

Le premier profil du schéma de la croissance démographique en Algérie correspond à la phase d'explosion démographique, qui a débuté au cours des années cinquante et s'est intensifiée lors des deux décennies après l'indépendance. Le second, dit « transitionnel », beaucoup plus classique, a commencé, à partir de 1986. La baisse de la croissance démographique est rapide et régulière tout au long de ces vingt cinq dernières années. Le but de cet article est d'analyser ce schéma et de répondre à la question La transition non encore achevée est-elle irréversible ?

Rachida BENYAHIA

Faculté des Sciences Humaines
et Sociales – Université Mentouri
Constantine (Algérie).

Introduction

Le schéma démographique se caractérise par deux profils de croissance de la population en Algérie.

Le premier, de type traditionnel, se traduit par une croissance accélérée de la population. Il correspond à la phase dite de fécondité « quasi naturelle », avec des taux d'accroissement naturel égaux ou supérieurs à 3%, sur une période relativement courte. En effet, l'essor démographique, commencé au cours des années 50, s'accélère au cours des décennies 60 et 70 jusqu'au milieu des années 80. Cette première phase englobe le « dernier quart d'heure de la colonisation » et les premières décennies du jeune Etat indépendant. Ainsi, le nouveau pouvoir politique, sans pour autant prôner un discours « nataliste », minorise toutefois, le phénomène d'accroissement démographique. Il axe sa stratégie essentiellement sur le développement économique et ses effets d'entraînement sur les sphères extra-économiques. Il prend en charge les dépenses sociales, ainsi que la gratuité de la médecine et de l'éducation.

ملخص

من خلال هذه النبذة، نقدم نموذجين للنمو الديمغرافي في الجزائر. يرتبط الأول بمرحلة الانفجار الديمغرافي الذي بدأ أثناء خمسينيات القرن الماضي، وتكثف أثناء العقدين المواليين للاستقلال. أما النموذج الانتقالي الثاني، أكثر "كلاسيكية"، فقد عرف بداية انطلاقه منذ 1986، بعدما أصبح انخفاض النمو الديمغرافي سريعاً ومتجانساً طوال ربع القرن الماضي. السؤال الذي يُطرح عندئذ هو التالي: هل هذه المرحلة غير المكتملة غير قابلة لتبني منحى معاكس؟

Le deuxième profil, plutôt classique, se définit par une croissance moins rapide. Il intègre la seconde phase, dite de « transition démographique » avec des taux d'accroissement naturel, plus ou moins supérieurs à 2%. Ainsi, cette seconde période coïncide avec les moments de contraintes économiques vécus par le pays. Les effets du Plan d'Ajustement Structurel et l'ouverture sur l'économie de marché se traduisent par la fin de la politique de l'assistanat et des subventions. Aussi, la question démographique devient un frein au développement économique et social. L'Algérie traverse depuis la seconde moitié des années 80 à ce jour, une deuxième étape transitionnelle qui tend vers une « stabilisation démographique ». L'Algérie serait-elle dans un processus de transition démographique irréversible ?

I. Schéma traditionnel de la croissance ou phase de fécondité quasi naturelle : 1950-1984.

Au début du siècle dernier, la population algérienne, dite « musulmane » est estimée à 4 millions d'habitants, avec un taux d'accroissement naturel « très bas »; environ 0,5% par an. Il va demeurer plutôt modéré jusque vers la fin de la seconde guerre mondiale. Le rythme de croissance commence alors à s'accélérer et il atteint 2.68% juste à la veille de la révolution de 1954¹. En effet, au cours de la période coloniale, entre 1900 et 1950, les taux bruts de mortalité, assez élevés, tendent légèrement à la baisse. Ils sont compris entre 32,8 ‰ et 25,1 ‰, (exception faite pour la période de la deuxième guerre mondiale et celle de l'après guerre, où la mortalité était supérieure à la natalité, avec un solde d'accroissement naturel négatif). Dès le début du *XX^{ème}* siècle, les taux de natalité, en ascendance continue, atteignent 42,2‰, en 1950. Ainsi, les taux d'accroissement naturel fluctuent entre 0,5 % et 1,8%. La période allant de 1950 à 1985, correspond, alors, à la phase d'explosion démographique, avec très peu de variations dans les taux d'accroissement naturel (voir tableau n°01 et graphique A).

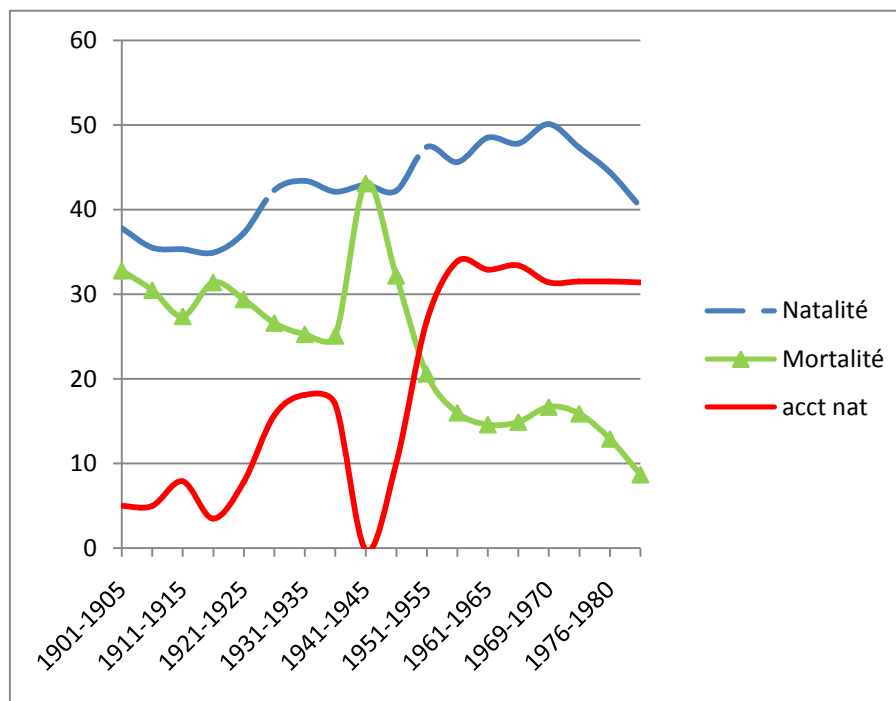
Tableau n°1. Evolution des taux bruts de natalité (TBN), de mortalité (TBM) et d'accroissement naturel (r) de 1901 à 1985.

Années	TBN (‰)	TBM (‰)	r(%)
1901-1905	37,8	32,8	0,5
1906-1910	35,5	30,5	0,5
1911-1915	35,3	27,4	0,79
1916-1920	34,9	31,4	0,35
1921-1925	37,2	29,4	0,78
1926-1930	42,3	26,6	1,57
1931-1935	43,4	25,3	1,81
1936-1940	42,1	25,1	1,7
1941-1945	42,9	43,1	-0,02
1946-1950	42,2	32,2	1,0
1951-1955	47,4	20,6	2,68
1956-1960	45,6	16	3,39
1961-1965	48,5	14,6	3,29
1966-1969	47,8	14,9	3,34
1969-1970	50,1	16,7	3,14
1971-1975	47,3	15,9	3,15
1976-1980	44,4	12,9	3,15
1981-1985	40,3	8,7	3,14

Source : Centre National d'Etudes et d'analyses pour la Population et le Développement (CENEAP), *Niveaux, tendances et déterminants de la fécondité en Algérie de 1970 à 1992*, Alger, mai 1999, pp. 15-17.

- **Nota Bene :** Au cours de la période coloniale, la déclaration des événements démographiques était irrégulière et insatisfaisante. Malgré le taux de couverture partiel des naissances et des décès, du début du siècle dernier jusqu'au début de l'indépendance, nous tenons à présenter et à comparer, à titre indicatif, les indicateurs de natalité et de mortalité.

Graphique A. Courbes de natalité, de mortalité et d'accroissement naturel (r) de 1901 à 1985.



A fécondité élevée, notre pays, à la veille de la Guerre de Libération Nationale et après l'indépendance, s'est distingué par les taux d'accroissement naturel les plus élevés au monde. Cette situation s'explique par un maintien élevé de la natalité et surtout par une baisse rapide de la mortalité. Ainsi, l'effet combiné des deux phénomènes a maintenu le taux de croissance au-delà de 3%.

A l'instar d'autres pays en voie de développement, l'Algérie fait partie intégrante des pays ayant adopté un comportement de "fécondité quasi naturelle"². Sa principale caractéristique s'exprime par un fort taux d'accroissement naturel, résultant de la «baisse de la mortalité et de la hausse de la natalité (qui) détermine l'accroissement explosif de la population du Tiers-monde »³.

1/ Examen des indicateurs démographiques.

Cette première phase d'expansion démographique se caractérise beaucoup plus par une baisse considérable de la mortalité et par une très importante hausse de la natalité. Ainsi, dès les années 50 et jusqu'au début des années 80, la mortalité, en baisse continue, a perdu près de 8 points : de 20,6 ‰ à 12,9‰. La natalité au cours de cette même période, a tenu un rythme accéléré, compris entre 47,4‰ et 44,4‰. Le mode (50,1‰) est observé entre 1969 et 1970. Cette situation a pour effet direct un accroissement rapide de la population sur une période assez courte : moins d'un quart de siècle.

A comparer avec les pays d'Europe occidentale, la baisse de la mortalité a été progressive. Elle s'est poursuivie sur un siècle. La mortalité a donc « précédé la baisse de la natalité au cours du XIX^{ème} siècle, la natalité l'a rejointe de sorte que la baisse de la mortalité accompagnée d'une baisse de la natalité n'a pas entraîné un accroissement trop rapide de la population »⁴.

Ainsi, pour un taux d'accroissement naturel de population supérieur ou égal à 3 ‰, le temps de doublement, calculé par les spécialistes en démographie, varie entre 23 et 25 ans. « Dans les pays où la croissance démographique se maintient à 2,5% par an, la population double tous les 28 ans. Si le taux de croissance est de 3%, le temps nécessaire au doublement est réduit à 23 ans »⁵. A titre indicatif, le temps moyen de doublement de la population française est de 70 années. Il est la concrétisation d'un taux d'accroissement naturel compris entre 1 et 1,5%. On peut aisément comprendre et expliquer les répercussions d'une « explosion démographique », sur les sphères économiques, sociales, éducatives, sanitaires.

L'Algérie a connu deux doublements de sa population au cours du XX^{ème} siècle. « Le premier doublement de la population algérienne a eu lieu en 1954 avec 8,5 millions d'habitants ; le second en 1977 avec 16,5 millions d'habitants. Le troisième se produira probablement à l'horizon 2000-2005 »⁶. Les multiples contraintes engendrées par le doublement de la population, ne ralentissent-elles pas le jeune Etat indépendant dans sa stratégie de développement global ?

La conséquence directe d'un tel accroissement se ressent sur le volume de la population totale et principalement sur la structure de la population.

Tableau n°02. Evolution de la population totale (recensements de 1966 à 2008).

Années	Population totale
1966 (a)	12.096.347
1977 (a)	16.063.821
1987 (a)	22.881.508
1998 (b)	29.272.343
2008 (c)	33.920.000

Sources :

(a) ONS, *Rétrospective statistique 1970-1996*, 1999.

(b) ONS, *Résultats RGPH 1998*, n° 1, Collection Statistique, juin 1999.

(c) ONS, *5^{ème} RGPH*, Collection Statistiques, n°142, , décembre 2008.

a) L'évolution de la population totale est indicatrice de cette accélération numérique. Les effectifs de la population sont passés du simple au double en l'espace de vingt années, d'où le passage de 12 millions d'habitants en 1966 à près de 23 millions d'habitants en 1987. La même tendance se dessine entre 1977 et 1998, avec un effectif qui n'est pas loin du double (tableau n°02).

b) La structure de la population se caractérise, après l'indépendance, par l'augmentation du volume de la population âgée de moins de 20 ans. Elle représente près de 60% de la population totale au cours des décennies 60 et 70. Elle est indicatrice de l'extrême jeunesse de la population, 6 algériens sur 10 ont moins de 20 ans. (Tableau n°03). Les effets de cet accroissement touchent ce premier grand groupe d'âge de la structure démographique. C'est lui qui subit le plus la pression de cette croissance vertigineuse. Il va sans dire qu'il est très difficile de faire face à la demande multiple de cette grande *Chebiba* (jeunesse) en matière d'éducation, de formation, de soins, d'emploi, de logement et d'alimentation. Les difficultés vont se maintenir sur une trentaine d'années au moins.

Tableau n° 03. Evolution de la population algérienne selon les grands groupes d'âge, de 1966 à 1998 (en pourcentage).

Grands groupes d'âge	Recensement			
	1966 (a)	1977 (a)	1987 (a)	1998 (b)
- 20 ans	57,37	58,20	54,97	48,24
20 - 59 ans.	35,94	35,97	39,82	45,12
60 ans et plus	6,69	5,83	5,21	6,64
Total	100,00	100,00	100,00	100,00

Sources :

(a) ONS, *Rétrospective statistique 1970-1996*, Alger, 1999.

(b) ONS, *RGPH 1998*, Collection statistique, séries : résultats, n°1, juin 1999.

La population juvénile, celle des moins de 15 ans, occupe une place importante autant que la précédente: près de la moitié de la population totale entre 1966 et 1977. On remarque une légère tendance à la baisse vers la moitié des années 80. Cette partie de la jeunesse encore considérable en volume, dont les besoins sont très élevés principalement en matière d'éducation et de santé (tableau n°04). Dans les pays développés, cette tranche d'âge ne représente, en moyenne, que le quart de la population totale, au cours des années 70.

Tableau n°04. Importance des effectifs globaux de la population de moins de 15 ans en Algérie, par régions (P.D et P.V.D) et dans le Monde Arabe.

Années	Population – 15 ans en Algérie	Années	Monde Arabe -15ans	Région PVD - 15 ans	Région PD - 15 ans	Monde : Effectifs âgés de -15 ans
1966 (a)	48 %	1970 (d)	44,7 %	41,7 %	26,9 %	37,5 %
1977 (b)	47,9 %	1980 (d)	43,9 %	39,3 %	23,6 %	35,2 %
1987 (a)	40,8 %	1990 (d)	43,2 %	35,5 %	21,8 %	32,3 %
1998 (a)	36,2 %	2000 (d)	40,2 %	34,1 %	20,6 %	31,3 %
2008 (c)	28,0%					

Sources :

(a) ONS, *Rétrospective 1970-1996*.(b) ONS, *RGPH 1998, Principaux résultats du sondage au 1/20^{ième}*, Collection. Statistiques, Séries résultats, n°1, 1999.(c) ONS, *Les principaux résultats du sondage au 1/10^{ième}*, *RGPH, 2008*, Collection. Statistiques, Série S, Statistiques sociales, n°142, déc. 2008.(d) The Arab planning institute, *Socio-economics indicators and classification of Arab economies*, Ed. A. El Kawas, Kuwait, produced by the American university in Cairo Press, 1999.**2/ Raisons explicatives du comportement « nataliste ».**

Nous sommes dans le cadre du schéma traditionnel de croissance démographique. Certains indicateurs de la population expliquent, en grande partie, ce comportement 'nataliste' au cours des années 60, 70 et 80. Phénomène largement connu de tous, les pays sortis de guerre et d'occupation coloniale, cette 'conduite' n'a rien d'exceptionnel. Les spécialistes en démographie l'expliquent ainsi :

a) Avec le progrès de la médecine et l'utilisation des premiers antibiotiques, en l'occurrence la pénicilline, dès le début de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, le niveau de la mortalité générale commence à baisser au cours des années 50 et 60, d'où le passage de « 17,1 ‰ en 1960 à 11,8 ‰ en 1980 »⁷. L'incidence de la mortalité infantile avoisinant les 200‰ pendant la colonisation française, sa légère réduction au cours des années 70 — autour de 140‰⁸ — contribue partiellement à la baisse de la mortalité générale. Elle favorise ainsi, l'élévation de l'accroissement naturel.

b) Avec le retour de la paix et de la sécurité, la natalité continue à augmenter au lendemain de l'indépendance. Elle atteint son apogée au milieu des années 80 «603.376 en 1970 à 845.381 naissances vivantes enregistrées en 1985 »⁹, ce qui explique une telle hausse du taux brut de natalité. Baisse de la mortalité et hausse de la natalité expliquent essentiellement le haut niveau d'accroissement naturel jamais atteint auparavant.

c) La baisse de l'âge moyen au premier mariage : le rajeunissement de l'âge moyen au premier mariage est l'élément fondamental de la hausse de la fécondité, en l'absence d'utilisation de toute méthode contraceptive (tableau n°05). Il va sans dire que la période de haute fécondité féminine correspond aux âges les plus jeunes (entre 20 et 30 ans) : plus l'âge moyen au premier mariage diminue, plus les taux de fécondité sont élevés chez la femme, dans un régime dit de fécondité naturelle ou de régime démographique traditionnel.

Tableau n° 05. Evolution de l'âge moyen au 1^{er} mariage par sexe (recensements de 1966 et de 1977).

Recensements	1948 (a)		1954 (a)		1966 (a)		1977 (b)	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Age moyen au 1 ^{er} mariage (en années)	25,8	25,2	20,0	19,6	23,8	18,3	25,3	20,9

Sources :

(a) ONS, *Annuaire statistique*, 1982, n°11, 1984.

(b) ONS, *Annuaire statistique de l'Algérie*, n°19, 2001.

Dès la fin de la guerre de libération, le retour au mariage précoce se traduit par un rajeunissement de l'âge moyen au premier mariage. Ainsi on remarque, lors du premier recensement (tableau n°05), que les jeunes filles se marient à l'âge de 18,30 ans et les jeunes hommes à 23,8 ans. Onze années plus tard, cet âge augmente pour les deux sexes : 25,3 ans pour le sexe masculin (soit un gain de 1,5 année) et l'âge moyen féminin est de 20,9 ans (soit un gain de 3,8 années). Comparativement à ceux de 1948 et de 1954 où la nuptialité est tardive, l'âge moyen au premier mariage des hommes et des femmes est presque similaire, avec respectivement 25,8 ans et 25,2 ans pour le sexe masculin et 20,0 ans et 19,6 ans pour les femmes.

d) Dans une situation de fécondité non dirigée qui se caractérise par un jeune âge moyen au premier mariage, l'indice synthétique de fécondité ou indice du moment reste élevé. En effet, au cours de cette première période, on enregistre en moyenne 7,1 enfants par femme en 1964 et 7,4 enfants par femme en 1970¹⁰ Il va sans dire que le niveau atteint est le résultat d'un lent mouvement de hausse amorcé dans les années 1920. Il est possible d'expliquer ce comportement par la nécessité d'une force de travail nombreuse, de surcroît, masculine et le besoin de valorisation de la femme, à travers sa nombreuse descendance. En effet, pendant l'occupation coloniale, la famille traditionnelle algérienne majoritairement paysanne, préfère avoir plusieurs bras à travailler que de bouches à nourrir. « L'attitude vis à vis de la natalité, a été une réponse et une lutte contre la rudesse de l'existence »¹¹ Par ailleurs, une forte procréation, de sexe masculin en particulier, octroie, de fait à la femme, un statut privilégié au sein de la famille. Des écrits littéraires maghrébins et des études sociologiques relatent cet aspect¹².

Cette situation perdure jusqu'au milieu des années 80. Elle concorde avec le contexte politique des années post indépendance, avec l'instauration de l'Etat-Providence qui couvre, impérativement, toutes les charges socio-économiques, y compris le rapide accroissement de la population.

Au lendemain de la guerre de libération, une politique démographique «antinataliste», n'a pas de raison d'être. «L'Algérie prônait une politique basée sur le slogan : la meilleure pilule, c'est le développement»¹³. Ainsi, le comportement "nataliste" de la population algérienne est perçu surtout dans le discours des hommes politiques des années 60-70 qui considèrent que la «force démographique d'un pays pouvait être l'un des premiers atouts, si ce n'est le meilleur»¹⁴. Dès lors, toute idée proposant une politique quelconque de régulation paraît suspecte. Rien d'étonnant à cela, puisque l'écrasante majorité des Algériens, d'origine paysanne, compte

principalement sur la force des bras des hommes pour survivre. La régulation des naissances concerne d'autres couches sociales, citadines et alphabétisées.

Face à la pression quantitative de la population, observable à "l'œil nu" dès le début des années 70, pourquoi les instances politiques algériennes ne mettent pas en œuvre une politique démographique clairement définie, alors qu'elles sont soutenues favorablement, dès 1968, par le Haut Conseil Islamique ? Aussi, est-il important de souligner que, face à la question démographique, un premier discours résolument anti-malthusien est tenu durant les décennies 60 et 70 et ce, jusqu'au début des années 80. Les planificateurs algériens axent leurs analyses sur le nouveau modèle de développement économique et ses effets d'entraînement sur les sphères extra-économiques. Croyant en sa pérennité, dans le cadre d'une conjoncture économique favorable, sans doute n'ont-ils pas suffisamment tenu compte des prévisions contraires.

A cet égard, Jean Coussy, dans la préface du livre de Lhaocine Aouragh, relève cette «minoration des problèmes démographiques»¹⁵ par les responsables de la planification et cite, à titre d'exemple, la position de l'Algérie à la Conférence Internationale de Bucarest sur la population, en 1974 : «La planification n'a pas toujours prévu les effets au retour de ces changements sur l'économie. L'exemple le plus net en est la réduction de fécondité qui s'est produite de façon inattendue dans une conjoncture imprévue de baisse de revenus et non pas comme il avait été dit à Bucarest de hausse de revenus»¹⁶.

Le second discours, plus modéré, dès la première moitié des années 80, a timidement prôné une politique démographique en relevant, tardivement à notre avis, les effets contraignants d'une croissance rapide sur la politique globale de développement. Nous assistons alors aux prémices de la seconde phase transitionnelle. C'est ainsi que nous pouvons lire dans *Demain l'Algérie*, un dossier préparé par le Ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du territoire: «Pour garantir la transition démographique, une bonne part des difficultés économiques que traverse notre pays et des déséquilibres sociaux qu'affronte parallèlement notre société, provient en droite ligne de l'essor démographique sans précédent qu'a connu l'Algérie depuis son indépendance. La population algérienne aura gagné quelques 20 millions de personnes en moins de quarante ans, alors que des pays d'Europe, pourtant plus peuplés que nous actuellement, ont mis plus d'un siècle et demi pour gagner un tel complément de population, tout en étant alors en pleine industrialisation. D'où la nécessité de la mise en place d'une politique démographique dont le programme envisagé dépend pour une très large part, quant à ses résultats, des progrès de la scolarisation et donc de la politique de l'éducation, autre dimension majeure sinon fondamentale du développement humain de toute société moderne ».¹⁷

Au cours des années 90, certains spécialistes dénoncent l'impact négatif de la démographie sur l'économie. Le Conseil National Économique et Social développe clairement son avis à ce sujet en insistant sur le fait qu'il faut « produire plus de biens et (faire) moins d'enfants »¹⁸.

II. Schéma classique ou "phase transitionnelle effective" : de 1986 à nos jours.

A partir de 1986, les démographes pensent que l'Algérie est entrée dans une nouvelle ère démographique. Nous pouvons considérer que cette deuxième phase transitionnelle est effective, car la croissance démographique se trouve en deçà de celle des années post-indépendance. La baisse va s'accroître de plus en plus au cours des années 90 et au début de ce troisième millénaire.

La transition signifie la «situation démographique dont la natalité et la mortalité, ou au moins un de ces deux phénomènes, ont quitté leurs niveaux traditionnels pour s'acheminer vers les bas niveaux associés à la "fécondité dirigée" et à l'emploi des moyens modernes de lutte contre la mortalité».¹⁹.

1/ Le tournant.

En effet, l'amorce d'un début de changement démographique peut être perçue dans les statistiques de 1987 et 1998 en référence à celles de 1977 (tableau suivant).

Tableau n° 06. Comparaison des taux bruts de natalité, de mortalité et d'accroissement naturel aux recensements de 1977, 1987 et 1998.

Recensement/Etat-civil	T.B.N (‰)	T.B.M (‰)	Taux d'acc ^t naturel "r" (%)
1977 (a)	45,02	14,36	3,06
1987 (b)	34,06	6,97	2,71
Estimations de l'Etat-civil	21,02	5,82	1,52
1998 (c)			1,91
2008 (d)			
Baisse relative des taux entre 1977 et 1987 (*)	24,34%	51,46%	11,43%
Baisse relative des taux entre 1987 et 1998 (*)	38,28%	16,5%	43,91

Sources :

(a) ONS, *Rétrospective 1962-1990*, Séries statistiques, n°31, 1991, p. 4.

(b) ONS, *Annuaire statistique de l'Algérie*, n°19, 2001, p. 35 (données estimées par l'Etat-civil).

(c) ONS, *Résultats préliminaires, 4^{ème} RGPH 1998*, Données statistiques, n° 270.

(d) *Liberté*, 17 juin 2008.

(*) Données calculées par nos soins.

a) Examen et comparaison des indicateurs bruts.

L'examen et la comparaison des indicateurs bruts présentés ci-dessus nous permettent de faire les constatations suivantes :

- Au cours de la décennie 1977-1987, nous enregistrons 24,34% de naissances et 51,46% de décès en moins. Le changement observé peut être imputé principalement à la baisse de la mortalité et, à un degré moindre, à la mortalité infantile, comprise entre 149 pour mille en 1970 et 115‰²⁰.
- Il est difficile de comparer les estimations de l'Etat-civil aux données du recensement relatives à la deuxième décennie 1987-1998. Cependant, toute chose étant égale par ailleurs, nous sommes en présence d'une réduction de 38,28% des naissances durant cette période. La mortalité générale a effectué une légère baisse de 16,5 %. Par contre, la réduction de moitié de la mortalité infantile, de l'ordre de

60‰ en 1990 et de 30‰²¹ en 2005 a pu contribuer à la baisse rapide de la natalité. Il est donc possible de souligner l'influence positive de cette baisse sur l'accroissement naturel de la population.

- De 3,06 % en 1977 à 2,71 % en 1987 (tableau n°06), le taux d'accroissement naturel connaît, par conséquent, une légère régression, soit une baisse relative de 11,43% environ. Enfin, il descend sous la barre des 3% à la fin des années 80 et à près de 2% en 2008. Malgré la reprise entre 1998 et 2008, la phase de transition démographique est bien entamée. Elle s'explique par le «changement de cap» progressif, effectué lors des 20 dernières années du XXème siècle.

b) Evolution de la population totale à travers les recensements de 1987, 1998 et 2008 (tableau n° 02).

Durant la décennie 87-98, les effectifs de la population totale se sont accrus de plus de 6 millions d'habitants. Entre 1998 et 2008, nous enregistrons une hausse relativement moins forte, près de 4,7 millions. Pour la première fois, le temps de doublement s'est légèrement espacé, il s'est effectué en 31 années, c'est-à-dire que la population a doublé entre 1977 et 2008.

c) Structure de la population par grands groupes d'âge.

C'est à partir de 1998 que l'on remarque, enfin, le début de la baisse significative de la population des jeunes. En effet, la part des moins de 20 ans se situe en-dessous des 50 % de la population totale. Elle représente quand même 48,24% en 1998, comparativement à 54,97 % en 1987 (voir tableau n°03). Nous ne disposons pas d'informations concernant la structure par grands groupes d'âge au dernier recensement.

La part de la population juvénile est de 28,0% en 2008. Il est étonnant de constater la baisse nette de cette tranche de la population, soit près de la moitié de celle de 1966. Cependant, comparée à celle des pays développés, son niveau reste supérieur à celui de 1970 (tableau n°04).

Il faut signaler que la base de la pyramide des âges s'est relativement réduite, il y a un déplacement vers le haut d'une importante fraction de la population à prendre en charge, essentiellement en matière de santé, d'alimentation, d'éducation, de formation et d'emploi et de logement (figure A : pyramides des âges, en annexe).

Les indicateurs démographiques décrits ci-dessus, présentant les signes de la nouvelle phase transitionnelle, nous permettent d'avancer les principales raisons illustratives de cette nouvelle tendance de baisse de la croissance de la population, dès le milieu de la décennie 80.

2/ Raisons explicatives de cette nouvelle tendance démographique.

Les raisons qui, à notre avis, peuvent expliquer cette baisse de l'accroissement naturel de la population sont les suivantes :

- a) Quand l'âge moyen au premier mariage recule, cela signifie que la fécondité générale baisse en intensité aux âges les plus féconds chez la femme. Déjà au cours de la période de haute fécondité, A. Kouaouci, observe que la baisse d'environ 1 point par an de la natalité entre 1970 et 1986 « est due à 60 % au recul de l'âge au mariage et à 40 % de la baisse de la fécondité dans le mariage »²².

Au cours de cette deuxième période transitoire, l'âge moyen au premier mariage pour les jeunes filles et les jeunes hommes est respectivement compris entre 20,9 ans et 25,3 ans en 1977. En 1987, on enregistre un léger reflux. Les individus de sexe féminin se marient à l'âge de 23,7 ans et ceux de sexe masculin vers l'âge de 27,7 ans. Par contre, il est édifiant de constater un grand recul de cet âge au cours des deux derniers recensements (1998 et 2008) (tableau n°07). Si les filles tendent à se marier de plus en plus vers la trentaine, pour les garçons, le premier mariage se consomme au-delà de la trentaine. Par ailleurs, on note un recul de cet âge de 7,5 années en l'espace de 42 années chez les hommes. L'augmentation chez les femmes est de plus d'une dizaine d'années : 11 années. Entre 1987 et 1998, cet écart est pratiquement identique chez les hommes (3,6 années) et chez les femmes (3,9 années). Il s'est encore réduit presque de moitié au cours de la dernière décennie : 1998-2008. Il serait sans doute inquiétant si la grande majorité de nos filles venait à se marier bien au-delà de l'âge de 30 ans !

Tableau n°07. L'âge moyen au 1^{er} mariage par sexe, aux recensements de 1987, 1998 et 2008.

Recensement	Age moyen au premier mariage (en années).	
	Hommes	Femmes
1987 (a)	27,7	23,7
1998 (a)	31,3	27,6
2008 (b)	33,0	29,0

Sources :

(a) ONS., *RGPH 1998*, Collection Statistiques, n° 80, Résultats n° 1, juin 1999.

(b) ONS., *Les principaux résultats du sondage au 1/10ème, RGPH 2008*, Collection statistique, Série S : Statistiques sociales n°142, déc. 2008.

b) A notre sens, l'incroyable réduction, de plus en plus effective, de la fécondité de 7,4 en 1977 à 4,84 enfants par femme en 1987, a eu un effet certain sur l'indice synthétique de fécondité. Il « atteint 3,97 enfants en 1994 »²³ et « 3,09 enfants en 1998 »²⁴. Il est réduit de plus de la moitié en l'espace d'une vingtaine d'années. Dans le cadre d'une fécondité bien régulée, il est évident que, plus la jeune fille se marie tardivement, plus est réduite sa durée de vie génésique. Elle aura, par conséquent, moins d'enfants. Il est certain aussi que l'utilisation et la diffusion des méthodes contraceptives y était d'un apport certain. Ces procédures tendent à se généraliser : « de 8 % en 1970, elles touchent 57 % des femmes non célibataires, en 1995 »²⁵. En progression constante, selon l'enquête réalisée par l'Institut National de Santé Publique, la contraception touche 64% des femmes en 2000²⁶.

« La femme est de moins en moins "un champ à labourer", elle a acquis, en particulier avec la contraception, de plus en plus de moyens de contrôle de son corps »²⁷.

Par ailleurs, y a-t-il corrélation entre le recul de l'âge moyen au premier mariage et le niveau d'instruction des femmes ? Entre le niveau d'instruction des femmes et la taille de la famille ?

c) Niveau d'instruction des femmes et nombre de naissances.

Plusieurs enquêtes signalent l'existence d'une corrélation entre le niveau d'instruction des femmes et le niveau de fécondité. Le rôle de la scolarisation paraît, à juste titre, le facteur explicatif le plus important, voire déterminant dans la société

On peut supposer que la baisse du taux d'analphabétisme chez les femmes âgées de 10 ans et plus a joué favorablement dans la baisse de la descendance: «de 85,4 % en 1966 à 40,27 % en 1998»²⁸. En 1983, la part des naissances issues « de femmes illettrées représentait 82 % des naissances totales, contre 15 % chez les femmes de niveau primaire et 3 % relatives aux femmes de niveau secondaire ou supérieur »²⁹.

Il est certain que dans les pays où les femmes sont plus instruites, la maîtrise de l'évolution démographique est plus efficace. « Dans les pays en développement, l'influence de l'éducation des femmes sur la réduction de la fécondité est trois fois plus forte que celle de l'éducation des hommes »³⁰.

d) D'autres indices corroborent cette étape transitoire, tels que l'activité économique féminine, la crise du logement, le faible pouvoir d'achat, le chômage, la prédominance du modèle de la famille nucléaire, retardant l'âge moyen au premier mariage.

Il est à supposer que la baisse de la fécondité entre 1987 et 2008 relève beaucoup plus de contraintes d'ordre socio-économique qu'à des motifs de choix délibérés du nombre d'enfants décidé par couple.

3/ Tendances générale future du schéma transitionnel classique.

Compte tenu de l'absence de chiffres relatifs au dernier recensement (2008), nous nous contentons de combiner certaines statistiques : prévisions, estimations de l'Office National des Statistiques (O.N.S) et de données de l'Etat-Civil pour schématiser la tendance démographique des deux premières décennies de ce troisième millénaire.

Tableau n°08. Prévisions de la population totale entre 2005 et 2020.

Années	2005	2010	2015	2020
Population totale	32.549.000	35.018.000	37.627.000	40.269.000

Source : Revue du CENEAP, *Mutations des structures familiales*, n° 27, Alger, 2003.

De 33.920.000 résidents en Algérie au dernier recensement de 2008 (tableau n°02), la population serait de l'ordre de plus de 35 millions en 2010 et plus de 40 millions en 2020. Ainsi, l'augmentation du volume total de la population serait de 5 millions entre 2010 et 2020. Par ailleurs, le taux d'accroissement naturel estimé à 1,91(%)³¹ serait supérieur à toute la période prévisionnelle de la première décennie de ce troisième millénaire (tableau n°09). Comment expliquer cette hausse? Au cours de cette dernière phase transitionnelle, il est possible de constater une hausse du taux d'accroissement naturel et ce, malgré la baisse du nombre de naissances par femme. Ceci s'expliquerait par un « effet de niveau » : c'est-à-dire que nous sommes en présence d'une grande proportion de cohortes de femmes en âge fécond, née lors de la période de « démographie naturelle ». Même si ces femmes étaient à l'origine de moins d'enfants ces dernières années, le niveau de fécondité aurait augmenté malgré tout, en raison de leur grand nombre.

Tableau n°09. Prévisions du taux d'accroissement naturel entre 2001 et 2020.

Période	Prévision du taux d'accroissement naturel (r) en (%)
2001–2005	1,50
2006 –2010	1,47
2011 – 2015	1,45
2016 – 2020	1,37

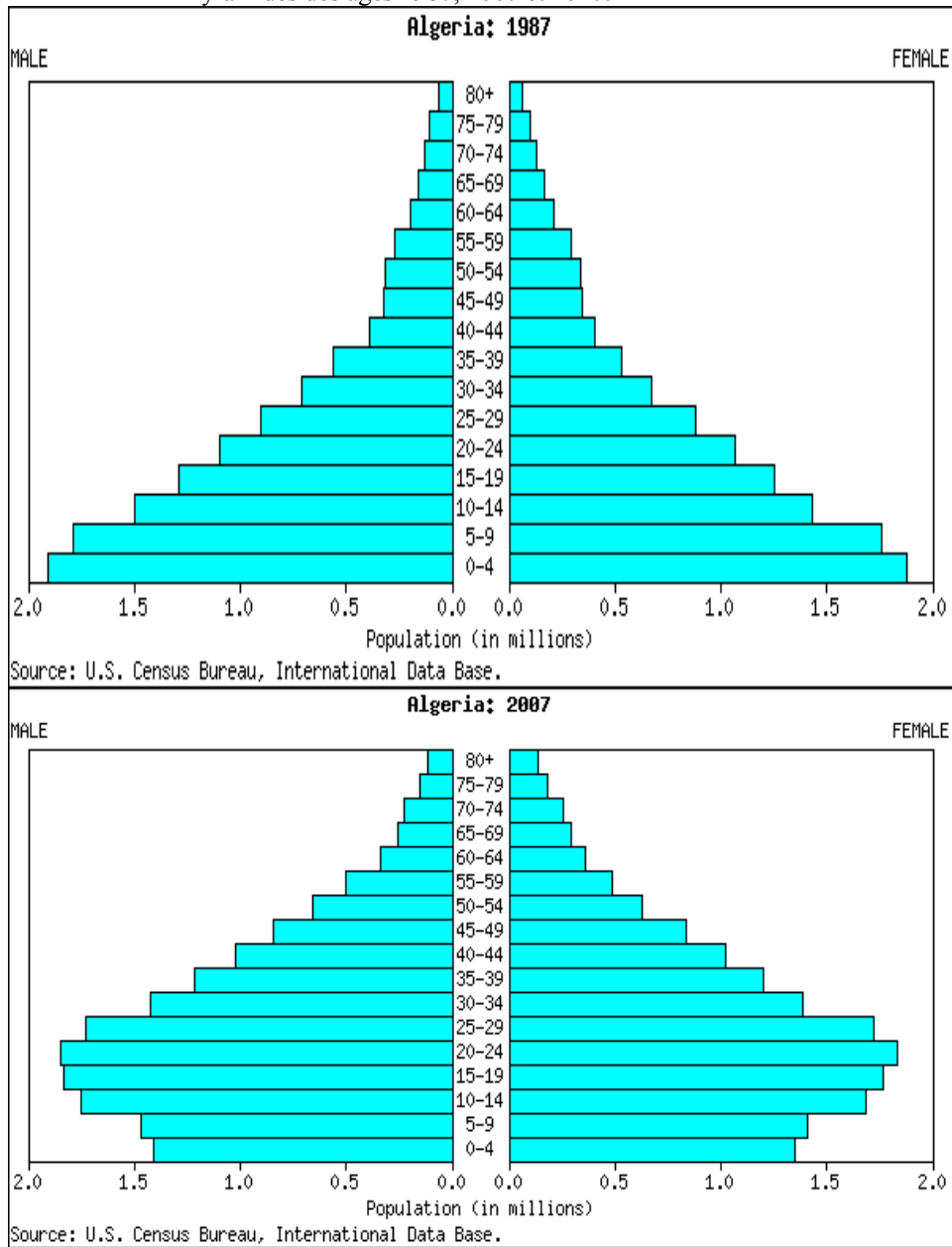
Source : Revue du CENEAP, *Mutations des structures familiales*, n° 27, Alger, 2003.

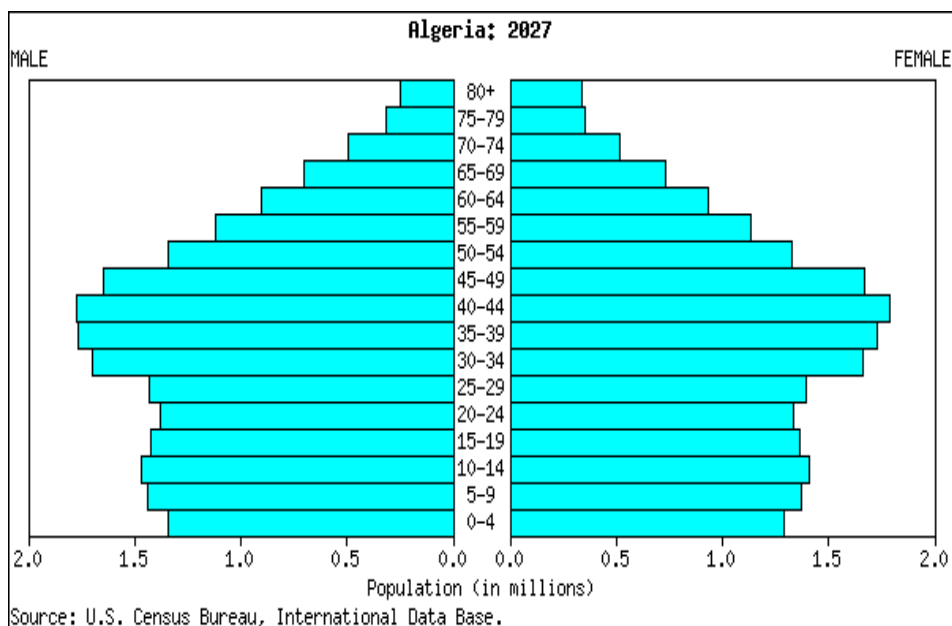
A travers cet aperçu du schéma démographique, nous avons présenté les différents indicateurs démographiques explicatifs des deux phases de la croissance.

La transition nous renseigne amplement, sur le comportement démographique de la population algérienne. Bien que le taux d'accroissement naturel ait baissé près de la moitié en 42 années d'indépendance, ses effets se ressentiront avec acuité tout au long de ces 25 premières années du nouveau millénaire. Le poids des jeunes générations va encore peser, à court et moyen terme, en matière d'éducation et de santé. Nous assistons progressivement à leurs déplacements vers le grand groupe d'âge des actifs (pyramides des âges en annexe), dont les besoins sont aussi vitaux en matière de formation, d'emploi et de logement.

En adoptant un comportement démographique autre que celui des grands parents et des parents, la famille algérienne s'est réduite de plus de la moitié au cours de cette première décennie du XXIème siècle. Depuis l'indépendance à nos jours, la diminution de la mortalité infantile a permis l'élévation de l'espérance de vie à la naissance d'une vingtaine d'années. Est-il paradoxal de parler de « vieillissement », alors que nous commençons à peine à récolter les premiers « fruits » d'une baisse de l'accroissement de la population?

ANNEXE
 Pyramides des âges 1987, 2007 et 2027.





Source : <http://www.stats.uis.unesco.org>

Notes et références bibliographiques

1. A. KOUAOUCI, Familles, femmes et contraception, CENEAP, FNUAP, Alger, 1992, p. 24.
2. R. PRESSAT, Dictionnaire démographique, PUF, Paris, 1979, p. 78.
- 3, 4. TA NGOC CHAU, Croissance démographique et coûts de l'enseignement dans les pays en voie de développement, UNESCO, 1972, pp. 263-260.
5. A. CALLAWAY, Planification de l'éducation et chômage des jeunes, principes de la planification, IPE, UNESCO, Paris, 1971.
6. Séminaire international : Recueil d'informations : évolution démographique et structures sociales, Présidence de la République – Haut Conseil Islamique, Alger, octobre 1999, p 02.
7. M. KOUIDRI et al : Famille et démographie en Algérie, CENEAP, FNUAP, Alger, mai 1999, p 43.
8. A. KOUAOUCI, familles, femmes et contraception, CENEAP, FNUAP, Alger, 1992, p 24.
9. DEKKAR.N et al, La démographie algérienne face aux grandes questions de société. CENEAP, FNUAP, Alger, mai 1999, p14.
10. M. KOUIDRI et al, Famille et démographie en Algérie, CENEAP, FNUAP, Alger, mai 1999, p 49.
11. T. CHEBAB, Niveaux, tendances et déterminants de la fécondité en Algérie de 1970 à 1992. CENEAP, FNUAP, Alger, 1999, p17.
12. M. BOUTEFNOUCHET, la famille algérienne, évolution et caractéristiques récentes, SNED, Alger, 1982, p75.

13. Lettre du CENEAP n°11, « Evolution de la famille et comportement démographique, recueil d'information », Séminaire international, Présidence de la République/Haut Conseil Islamique, 11, 12, 13 oct. 1999, Alger, p. 2.
14. *Op. cit.*
- 15,16. AOURAGH L., *L'économie algérienne à l'épreuve de la démographie*, Les études du CEPED, n°11, Paris 1996, p. 3.
16. *Op. cit.*
17. M. E. A. T., *Demain l'Algérie*, Alger, 1995, pp. 126-127.
18. CNES, *Etude sur la politique nationale en matière de population*, Alger, 1996.
19. R. PRESSAT, *Dictionnaire démographique*, PUF, Paris, 1979, p. 278.
20. KOUAOUCI A., *Familles, femmes et contraception*, CENEAP, FNUAP, Alger, 1992, p. 13.
21. N. DEKKAR., *La démographie algérienne face aux grandes questions de société*, CENEAP, FNUAP, Alger, mai 1999, pp. 20 - 21.
22. KOUAOUCI., *op. cit.*, p. 33.
23. KOUIDRI M. et al., *Famille et démographie en Algérie*, CENEAP, FNUAP, Alger, mai 1999, p 49.
24. OUFRIHA F.Z., « Plan d'Ajustement Structurel et maîtrise des dépenses au sein du secteur public », colloque international sur le P.A.S et ses effets sur les secteurs de l'éducation et de la santé, Batna, nov. 2000, p. 139.
25. CNES, *op. cit.*, p. 37.
26. Mutations des structures familiales, *Revue du CENEAP*, n° 27, Alger, 2003, p61.
27. « La transition démographique, quels enjeux pour les femmes algériennes ? », *Revue NAQD*, pp. 145-163.
28. ONS, *RGPH, 1998*, Collection statistique, n° 80, Résultats n° 01, Juin 1999, p. 8.
29. Présidence de la République, Haut Conseil Islamique, Séminaire international, *Evolution démographique et structures sociales*, Alger, octobre 1999, p. 15.
30. HALLAK J., *Investir dans l'avenir*, L'Harmattan, Paris, 1990, p. 119.
31. *Liberté*, 17 juin 2008.